

Premier forum de l'association "Accroche", les actes.

INCLUSION SOCIALE DES JEUNES DECROCHEURS : RESSOURCES ET PERSPECTIVES

Interventions prononcées par les invités

Dispositifs communaux :

Relais entre le monde du travail et des jeunes de 15 à 25 ans domiciliés sur la Commune, motivés à développer un projet de formation ou d'emploi. Structures actives dans la promotion de partenariats avec des services publics, des entreprises et des associations pour développer des lieux de stages et d'apprentissage.

Présentation par **les conseillers en insertion des services communaux** des Villes de Carouge, Lancy et Vernier.

Vincent KUENZI, responsable Contact emploi jeunes de Lancy

Structures d'insertion professionnelle communales : quel public, quelle posture ?

Vous dire que pour la présentation d'aujourd'hui, ce sont nos 3 dispositifs communaux ^A que nous présentons, mais dans le paysage genevois, il y a d'autres dispositifs qui sont apparus depuis les années 2000.

Ce sont des collègues qui font le même travail que l'on peut proposer, un travail de **proximité**, une réponse de proximité à des jeunes (*10 structures sur le canton*), *concernant une trentaine de communes*. Je vais les citer rapidement :

- à Meyrin : « Antenne objectif emploi »
(<http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/administration/Developpementsocialeemploi/pid/326>)
- à Onex : « Onex-Solidaire »
(<http://www.onex.ch/fr/onex-au-quotidien/sante-et-social/onex-solidaire-5-101>)
- à Bernex avec les communes de la champagne : « Cap emploi » (géré via l'OSEO ¹)
(<http://www.bernex.ch/?q=node/2396>)
- à Plan-les-Ouates : « Antenne jeunesse »
(<http://www.plan-les-ouates.ch/vie-sociale/jeunesse/antenne-jeunesse>)
- à Chêne-Bourg, Chêne Bougeries et Thônex : « Action 3 Chêne pour l'emploi »
(<http://action3chene.com/>)
- à Versoix : « La Forge »
(<http://www.versoix.ch/index.php?page=1381&sub=&obj=7284>)
- en Ville de Genève : dispositifs « VIA » (vers l'intégration et l'autonomie) et « BAB » (boîte à boulots)
(<http://www.boiteaboulots.ch/nouveau/main.php?rub=qui&&page=43>)

Ces dispositifs sont nés du même **projet politique** issu de la même problématique de la qualification des jeunes. Le constat de départ était qu'il y avait trop de jeunes à l'aide sociale dans les Centres d'action sociale (CAS) de proximité ; c'est aussi parti du constat des professionnels de terrain, des TSHM de la FASe dans les communes également.

^A Ville de Carouge : « Projet emploi jeunes » (<http://www.carouge.ch/jahia/Jahia/accueil/pid/197>)

Ville de Lancy : « Contact emploi jeunes » (<http://www.lancy.ch/habitants/social/activites-du-service-des-affaires-sociales>)

Ville de Vernier : « Délégation à l'emploi » (<http://www.vernier.ch/fr/emploi/prestationemploi/>)

Au niveau de la **collaboration** : nos dispositifs entretiennent une collaboration étroite avec l'Etat de Genève; on travaille en complémentarité avec les dispositifs existants : GSI, OFPC², la FASE, l'OCE³ pour des jeunes qui sont inscrits au chômage et l'HG avec Point Jeunes^B et les centres d'action sociale de proximité ; et aussi les associations, la remise à niveau scolaire de l'UOG⁴, etc...

Sur l'année **2012 - 2013**, les **3 structures** que nous représentons aujourd'hui ont accueilli **400 jeunes**, chiffre auquel il faut ajouter les chiffres des autres communes, mais nous n'avons pas les statistiques des autres collègues. C'est pour vous donner une idée de ce que cela représente. Une note concernant la mixité : on constate que l'on est à 50/50, autant de jeunes hommes que de jeunes femmes aujourd'hui.

Alors **comment définir notre action ?**

Notre **mission** principale, c'est de soutenir les jeunes habitants de la commune dans **l'élaboration et la réalisation de leur projet professionnel** et au travers de leur **mise en relation avec les entreprises**, qui est aussi un de nos mandats; c'est en fait un travail de réseau, de prospection des entreprises, de valorisation notre travail auprès des entreprises dans l'intérêt des jeunes, pour les placer directement à travers des stages, de courte puis de longue durée.

Les **critères d'admission** pour notre projet sont : la domiciliation dans la commune (il y a des budgets assez importants consacrés à cela), et l'âge (il faut qu'ils soient libérés de la scolarité obligatoire... et aujourd'hui cela va de 16 à 25 ans). Cela s'ouvre aussi aux plus de 25 ans (sur certaines communes).

Au niveau de nos **méthodes et outils**, on propose un **accompagnement individualisé** et personnalisé. Nous disposons de **prestations spécifiques** : toutes les communes ne proposent pas toutes les prestations, mais on les retrouve dans la majorité des communes. On a des **cours de remise à niveau et préparation à la formation** par des étudiants ou enseignants à la retraite - ce sont des cours individuels ou collectifs ; il y a aussi des **appartements relais** pour ceux qui sont en formation ou en passe de l'être.

L'aspect le plus primordial et important de notre travail, c'est la **mise en situation de travail** : on met les jeunes en activité de façon rapide et concrète et on en parle tout à l'heure, c'est apparu à plusieurs reprises, de **rétablir la confiance en eux**, l'estime de soi ; c'est vrai qu'on peut observer que cette mesure les **responsabilise** rapidement, de les mettre dans des situations concrètes de travail et avec une petite **rémunération**... Cela contribue aussi à la restauration de la confiance qu'ils peuvent avoir en eux.

Cela passe aussi par des **stages**, directement en lien avec leur projet professionnel ; ce sont des stages de courte ou longue durée... L'idée est de les préparer aux exigences du monde du travail et de les amener vers un cursus de formation, à aller vers un projet réaliste et réalisable. Nous suivons les jeunes au niveau des entreprises, on propose un **suivi**, un **bilan** au terme du stage. Ainsi les jeunes sont suivis, accompagnés dans leur démarche, l'entreprise également.

On peut aussi opérer, en termes de **présélection pour des employeurs**, sur certains projets. Vous avez entendu parler des opérations éco-sociales avec les Services industriels de Genève : on propose des « Jeunes Ambassadeurs » qui répondent aux exigences des SIG, pour leur programme Eco21.

Le **travail de réseau**, pour nous, est un travail de coordination avec le réseau existant et dans l'intérêt du bénéficiaire, donc toute personne et toute institution qui aurait du sens pour le jeune concerné. On fera un travail de coordination, de sens avec les structures ou s'il y a un relais à faire : on ne traite pas toutes les questions chez nous ; si relais, on s'adresse à la bonne institution et on travaille avec elle dans l'intérêt du jeune.

^B Point Jeunes est une structure destinée aux jeunes adultes (18-25 ans) ainsi qu'à toute personne concernée par cette classe d'âge (parents, enseignants, travailleurs sociaux, etc.). Remplit plusieurs objectifs: faciliter l'intégration des jeunes adultes et les aider à développer leur autonomie, accompagner les jeunes adultes et leur entourage dans la réalisation de projets, être une ressource pour le réseau social genevois et la collectivité en général.

Florian KETTENACKER, responsable Délégation à l'emploi de Vernier

Quel est notre public ?

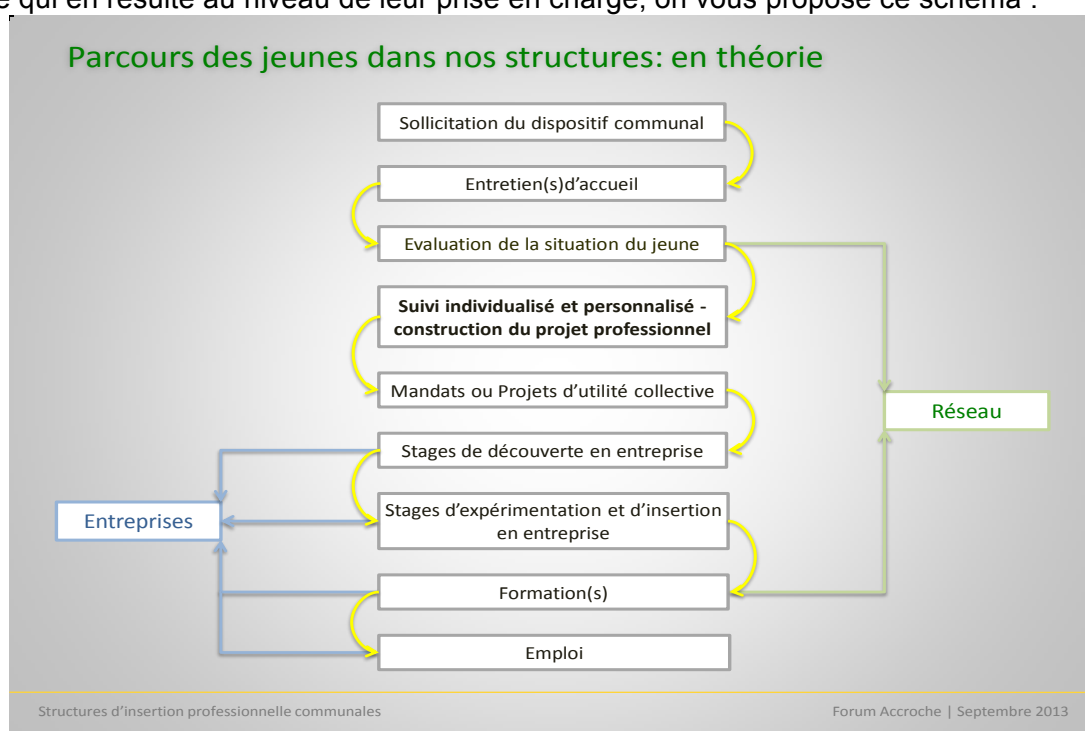
Si l'on réfléchit à la constitution de notre public, on arrive à **deux constats** assez clairs. Le premier est qu'il est assez **hétérogène**, en terme de genre, mais aussi en terme de situation vécue, de perspective d'emploi et de formation, en terme de besoins qui justifient la sollicitation de notre structure.

Deuxième constat: même si cela ne semble pas toujours le cas et si cela fluctue dans le temps, on se rend compte qu'il y a des **alternances**, phases de **fluctuation**, car un **changement en appelle d'autres**, surtout dans ces âges-là. Les différents éléments qui constituent la vie d'une personne sont interdépendants, il suffit d'une étincelle pour tout faire bouger.

C'est donc **difficile de vous dresser un portrait type** des personnes qui viennent nous voir, **un parcours type** qui expliquerait la situation qu'ils vivent actuellement et de **formuler des réponses institutionnelles-types**.

Donc - c'est notre parti pris, une piste de réflexion, et un lien avec l'intitulé de ce forum - le décrochage représente pour nous **une phase plus qu'un état**, dans la période difficile qui est vécue entre la scolarité obligatoire et l'entrée en emploi. En fait, on parle de **deux transitions** : entre la scolarité obligatoire et la formation qualifiante et entre la formation qualifiante et l'entrée en emploi. C'est une période de beaucoup d'incertitudes, d'embuches ; **tous les jeunes y sont potentiellement décrocheurs**.

A titre d'illustration de ces diversités de situations et, du coup, de la complexité institutionnelle qui en résulte au niveau de leur prise en charge, on vous propose ce schéma :



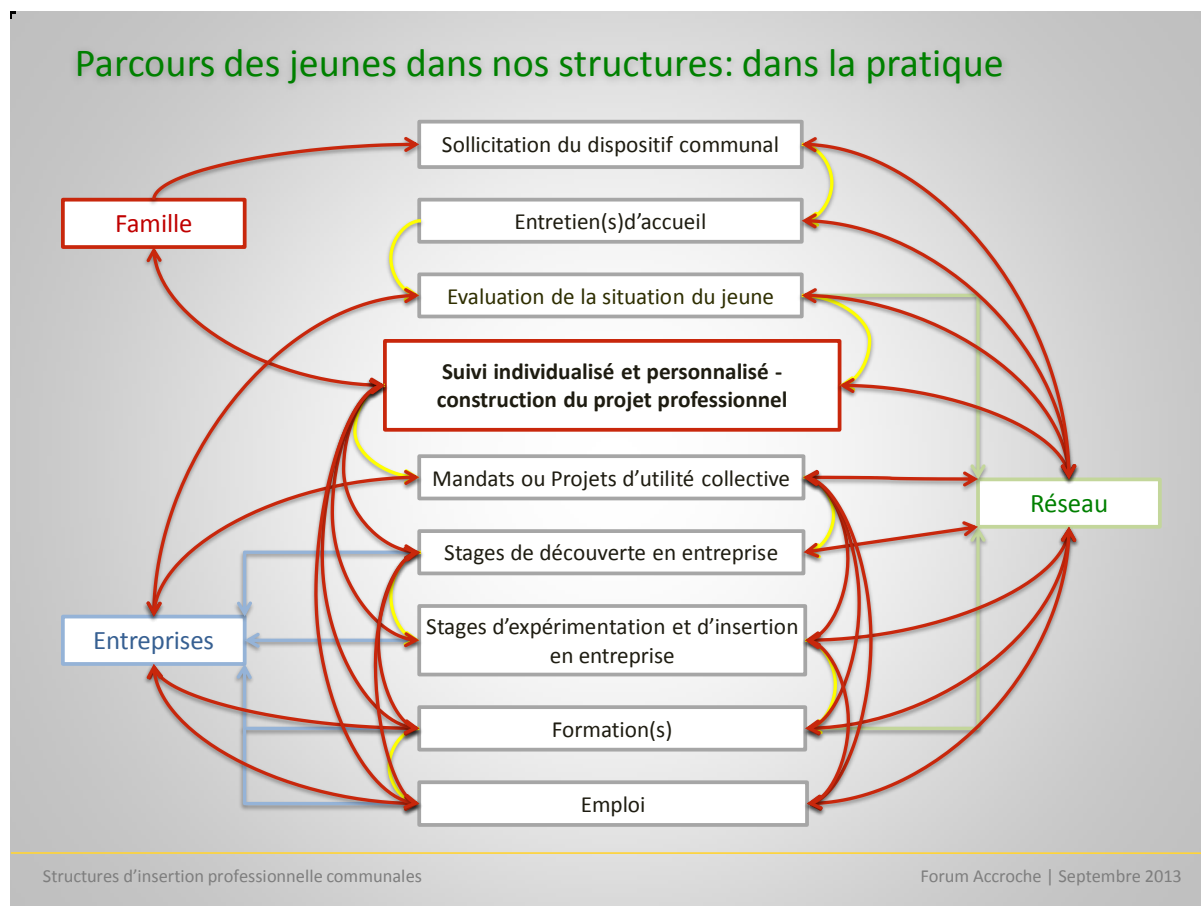
Le parcours théorique d'un jeune de notre structure : on commence par solliciter le dispositif, on a un entretien d'accueil pendant lequel on fait une évaluation de la situation du jeune, on a bien sûr des critères d'évaluation, et selon la situation on est amené à diriger le jeune selon les réseaux et le besoin.

Ensuite très rapidement, si c'est opportun, on entame un suivi individualisé, personnalisé, un accompagnement, au sein duquel se trouve la construction d'un projet professionnel.

Ensuite viennent s'ajouter une batterie de prestations et de mesures que l'on peut actionner, les mandats au projet d'utilité collective qui sont une sorte de première expérience dans un cadre privilégié pour remettre le pied à l'étrier, expérimenter un quotidien de travail, ensuite des stages de découverte en entreprise pour découvrir un secteur d'activité, un métier.

Ensuite des stages d'expérimentation plus longs en entreprise pour renforcer certaines compétences, travailler sur des objectifs précis. Là dessus on enchaîne souvent avec une formation, une formation initiale parfois aussi une formation continue, dans une entreprise ou dans une institution, et puis ensuite vient l'emploi.

Mais ça c'est, effectivement, le parcours théorique. La réalité est bien plus complexe...



A tout moment, c'est de la confusion maîtrisée. A tout moment, il y a des interactions avec le réseau.

Il y a aussi un acteur assez central pour le public jeune : la famille. Celle-ci est parfois porteuse du premier contact avec le dispositif. On essaie de la mettre ensuite à l'écart, gentiment, mais elle peut revenir dans des moments importants au niveau du suivi individualisé.

Et puis on se rend compte que ce parcours, l'évolution dans l'insertion professionnelle, n'est pas linéaire et successive mais constituée de va-et-vients permanents... Des jeunes viennent nous voir pour des questions d'emploi, travaillaient un petit moment, se rendent compte qu'ils ne sont pas satisfaits, donc on revient sur un travail d'orientation où l'on greffe des stages, etc... c'est assez complexe.

Que pouvons-nous apporter à ces jeunes ?

Un **objectif concret** : la formation et l'emploi sont des objectifs autour desquels on peut aisément fédérer les jeunes, les enthousiasmer, les mobiliser.

Un **cadre clair**, mais surtout **représentatif des exigences du monde du travail** : la ponctualité, le langage, la tenue, la posture, l'habillement. Par respect d'autrui, mais aussi comme préparation à l'emploi.

Un cadre responsabilisant : On a parlé brièvement de la notion de libre adhésion tout à l'heure. Je vais citer Monsieur Darioli, qui disait: « on ne peut jamais faire avancer quelqu'un malgré lui ». On a envie de faire prendre conscience aux jeunes qui viennent nous voir qu'ils sont eux-mêmes acteurs de leur propre projet d'insertion.

Un **suivi adapté**, personnalisé. Face à la diversité des besoins il faut une diversité et une malléabilité des mesures à offrir comme réponse.

Ensuite, c'est un élément très important, la mise en activité rapide. On passe quelque part des paroles à l'acte. Ce sont **des espaces** assez précieux, **d'expérimentation, de confrontation** aux autres, au monde du travail. On peut **progresser** par ce biais-là.

Ensuite, **l'information** a son importance. Je reprends les constats faits par les jeunes dans le film : cette idée d'être complètement perdu dans une masse d'information, elle est assez récurrente chez les personnes qui viennent nous voir. Les personnes aussi qui n'ont pas de distance avec les situations qu'ils vivent. Nous, professionnels, on essaie de **donner une lisibilité** générale des options qui peuvent s'offrir à eux.

Ensuite, une sorte de **cohérence** : le projet professionnel ne peut jamais complètement se dissocier de l'ensemble des aspects de vie de la personne. Il est lié aux questions de logement, famille, etc. Souvent, quand on veut avancer sur le projet professionnel, il faut avancer en parallèle sur les autres plans. Et puis il faut une **action concertée**. Quand il y a de multiples acteurs institutionnels en jeu, nous nous rendons compte que, souvent, nous professionnels de l'insertion, on se retrouve à faire une forme de **coordination** des mesures et des avancées.

Et finalement, last but not least, c'est **la capacité à se réapproprier un projet professionnel**. C'est vraiment un élément important. Cette réappropriation passe en premier lieu par une forme d'enthousiasme, mot qui est cher à Valérie. S'enthousiasmer pour un projet, un projet accessible et réaliste.

Et puis c'est aussi - là je reprends une discussion qui a eu lieu précédemment - l'importance de l'estime de soi et la confiance en soi, et plus généralement la confiance dans le changement.

Réapprendre à croire au changement, c'est cela que l'on essaie de transmettre aux jeunes qui viennent nous voir.

Valérie ROOSENS, Conseillère en formation et insertion professionnelle pour-Projet Emploi Jeunes de Carouge

Je vais vous parler **des limites**.

La première limite, qui est notre moteur, est **la libre adhésion**. Le jeune est le moteur du changement, on n'est qu'un support, on offre un contexte favorable au changement, et quelle que soit la manière ou la raison pour laquelle le jeune sollicite la structure, pour que ce contexte soit favorable, il faut impérativement que l'on sache bien faire le premier contact. On a cette responsabilité là, de faire que le contact ne soit pas juste un contact et qu'il y ait une suite, que le jeune revienne.

Mais même s'il choisit de rester effectivement, on a toujours cette responsabilité (de ce que nous offrons). On a une réflexion en cours autour de cette arrivée, de l'entrée et aussi de la sortie, pour certains jeunes qui auront plus de difficultés à revenir, pour les aider à rester ; ou quand la structure n'est pas adaptée, de pouvoir vraiment bien faire le relais : parce que même si le relais est bien fait, ça ne veut pas dire que le jeune va continuer là où c'était prévu.

La deuxième limite : c'est la question de **l'engagement** et de **l'investissement**. Changer, c'est très difficile et cela demande beaucoup d'énergie, il faut donc du courage et de la persévérance ; de nouveau, c'est quelque chose que l'on peut solliciter parfois, mais ça dépend beaucoup de la situation du jeune, d'où il en est, de l'état d'épuisement de son entourage. Il y a vraiment beaucoup de facteurs qui sont liés à cet engagement et investissement.

L'image de la structure : on n'a pas de prise sur les discours ni sur les attentes ni sur les représentations qui atteignent les jeunes ; qui parle aux jeunes de nos structures ? Donc à ce niveau là, on doit répondre, face à des idées préconçues, des déceptions, des frustrations. Parfois, il y a des ajustements à faire et de nouveau, c'est à nous d'offrir quelque chose qui les fera revenir.

Enfin, **les facteurs externes** que j'ai mentionnés tout à l'heure ; parfois, ce n'est simplement pas le bon moment ou le bon moyen pour ce moment là, il y a autre chose à traiter avant. Ici c'est toute l'importance de la cohérence du réseau qui va permettre de faire les différents mouvements, ce n'est pas forcément juste passer le témoin, c'est aussi d'être ensemble en harmonie.

Les principaux atouts :

Pour ce qui est de **l'accessibilité** : on rencontre les jeunes à la Migros, à la Poste, on rencontre leurs copains, leurs parents, on est au milieu de leur quartier et on a un vécu commun du quartier.

La souplesse : on a une très grande marge de manœuvre dans nos structures, qui nous permet d'être créatifs, c'est à dire de faire évoluer le cadre et les prestations, et d'être inventifs, c'est à dire de s'ajuster à chaque jeune, d'inventer des choses pour chaque jeune en fonction de ses besoins, du moment, etc.

Cette **créativité**, cette **inventivité** sont évidemment stimulées par le travail d'équipe et par le travail en réseau.

Les ressources municipales : la volonté politique de poursuivre ces pratiques, les budgets qui sont, comme évoqué, conséquents, la crédibilité d'une municipalité, (ce n'est pas une toute petite association dans un coin), et la question de la citoyenneté, c'est à dire que cela fait un ancrage.

L'idée que "la commune fait quelque chose pour moi" est très importante, car la plupart des premières activités, les mandats, les projets d'utilité collective, se font, la plupart du temps, dans le cadre des services communaux.

Enfin, **le partenariat avec les entreprises** qui n'est pas, il faut le préciser, un partenariat dans le sens que l'on a un groupe d'entreprises qui nous prennent systématiquement "nos" jeunes. Cela regroupe potentiellement toutes les entreprises du canton, chaque année ; donc chaque entrée chez un employeur, que ce soit pour un petit stage ou un apprentissage, est un **risque relationnel**.

C'est un risque aussi bien pour l'employeur que pour le jeune, ce qui demande une vraie connaissance et compréhension des besoins des entreprises et employeurs, pour créer une **confiance réciproque** et offrir le plus de chance possible à une bonne relation entre le jeune et l'employeur, éviter l'échec, faire quelque chose de positif.

¹ **OSEO** : Œuvre suisse d'entraide ouvrière-Genève (travail et intégration) -> <http://www.oseo-ge.ch/>

² **OFPC** : Office pour la formation professionnelle et continue (DIP) -> <http://www.geneve.ch/ofpc/>

³ **OCE** : Office cantonal de l'emploi (DEAS) -> <https://www.ge.ch/oce/>

⁴ **UOG** : Université Ouvrière de Genève / Centre de formation continue -> <http://www.uog.ch/>